

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 22 mars 2023

N° P230317 - DEC/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : SAGIP
PK22 RN2
Roure de l'Est
97311 Roura
France

Marque commerciale : SAGISO

Description sommaire :

Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé de Polystyrène expansé.

Utilisation : Isolation

Masse volumique : 18 kg/m³

Epaisseur : De 20 mm à 100 mm

Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° P230317 - DEC/1 du 22 mars 2023

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme selon NF P 92-504 (décembre 1995), Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P230317 - DEC/1 annexé. Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 22 mars 2023



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**

Thibaut CORNILLON

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 22 mars 2023

N° P230317 - DEC/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Caractéristiques attestées par le demandeur :

La validité des résultats peut être affectée par ces informations. Pour ces résultats, la responsabilité du LNE se limite à sa contribution à leur élaboration.

Demandeur de l'essai : SAGIP
Date et référence de la commande : Bon pour accord du 27/02/2023 selon devis n° DEV2302776-V1
Producteur : SAGIP
PK 22 Roure de l'Est
97311 Roura
France
Marque commerciale et référence : SAGISO
Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé de Polystyrène expansé.

Masse volumique : 18 kg/m³
Epaisseur : De 20 mm à 100 mm
Coloris : Blanc

Caractéristiques déterminées par le LNE :

Masse volumique : (18,0 ± 1,8) kg/m³
Epaisseur : (19,0 ± 1,9 – 59,0 ± 5,9 et 99,0 ± 9,9) mm
Coloris : Blanc



3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 10/03/2023

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 22/03/2023

4. RESULTATS

4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT SELON NF P 92-501 (DECEMBRE 1995)

4.1.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1 19 mm	Eprouvette 2 59 mm	Eprouvette 3 99 mm
Masse (g)	48,60	133,20	215,20
Percement	Oui	Oui	Oui
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	–	–	–
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	–	–	–
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	–	–	–
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	–	–	–
$Q = \frac{100 \times \Sigma H}{ti \sqrt{\Sigma \Delta T}}$	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non

suite du rapport page suivante

4.1.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

99 mm	Eprouvette 4	Eprouvette 5	Eprouvette 6	Eprouvette 7	
Masse (g)	215,20	212,70	213,40	213,70	
Percement	Oui	Oui	Oui	Oui	
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	–	–	–	–	
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	–	–	–	–	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{t_i \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0,0
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui	Oui	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

4.2. ESSAI DE PERSISTANCE DE FLAMME SELON NF P 92-504 (DECEMBRE 1995)

4.2.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3
Remarques	19 mm	59 mm	99 mm
Masse (g)	5,44	14,90	25,81
Durée de la persistance maximale pour l'éprouvette (s)	0,5	0,5	0,5
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2 s pour le matériau	Oui		
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5 s pour le matériau	Oui		
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non

4.2.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

	Eprouvette 4	Eprouvette 5	Eprouvette 6	Eprouvette 7
Remarques	99 mm	99 mm	99 mm	99 mm
Masse (g)	25,81	27,11	26,23	29,50
Durée de la persistance maximale pour l'éprouvette (s)	0,5	0,6	0,8	0,5
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2 s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5 s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

4.3. ESSAI DE FUSIBILITE SELON NF P 92-505 (DECEMBRE 1995)

4.3.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3
Remarque	19 mm	59 mm	100 mm ramené à 60 mm
Masse (g)	3,82	5,05	5,17
Nombre d'éprouvettes pour atteindre 2 g	2	1	1
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non

4.3.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

	Eprouvette 4	Eprouvette 5	Eprouvette 6	Eprouvette 7
Remarque	#REF!	100 mm ramené à 60 mm	100 mm ramené à 60 mm	100 mm ramené à 60 mm
Masse (g)	5,17	5,26	5,22	5,02
Nombre d'éprouvettes pour atteindre 2 g	1	1	1	1
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non	Non

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

À l'issue des essais par rayonnement, un percement sans inflammation des éprouvettes est observé. Les essais complémentaires de persistance de flamme et de fusibilité ont donc été réalisés.

Trappes, le 22 mars 2023



**Le Responsable du
Département Comportement au
Feu et Sécurité Incendie**

Thibaut CORNILLON

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.